

de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle a trait à des informations selon lesquelles le programme Parcost, du ministère ontarien de la Santé, a interdit en Ontario l'usage de produits pharmaceutiques qui avaient été approuvés auparavant par le ministère fédéral de la Santé. Le ministre peut-il nous dire s'il est au courant de cet état de choses et s'il a eu avec son collègue de l'Ontario des échanges de vues destinés à clarifier la situation?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je vais prendre cette question pour préavis pour le compte du ministre et je répondrai au député.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VENTE D'ARMES PAR LA FRANCE À L'AFRIQUE DU SUD —LA POSITION DU CANADA

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je passe à un autre sujet, pour faire suite aux questions posées hier à propos des ventes d'armes à l'Afrique du Sud. Le premier ministre suppléant nous dirait-il si le Canada, à titre de membre de la Francophonie, a exprimé officiellement son désaccord au sujet des armes que la République française vend à l'Afrique du Sud depuis quelques mois, et en particulier le gouvernement s'est-il adressé directement pour cela à la France, qui est aujourd'hui l'un des grands marchands de mort?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme le très honorable représentant le sait, la Francophonie s'intéresse uniquement aux questions culturelles, éducatives et techniques. Contrairement au Commonwealth, elle n'a aucun lien politique et il serait malséant que la Francophonie soulève des questions de ce genre. Mais, je puis dire qu'au sein des Nations Unies, le Canada a fait nettement connaître sa position sur ce point et je m'associe au très honorable représentant lorsqu'il exprime l'espoir qu'aucun pays ne fournira d'armes à l'Afrique du Sud.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne vais pas répondre à la fausse interprétation de mes paroles car, somme toute, en vertu du nouveau Règlement, la déception est devenue la règle, une règle d'examen dans laquelle certains ministres sont très versés. Je pose donc une question directe au ministre. Compte tenu des intérêts du Canada, va-t-on s'assurer que l'Afrique du Sud ne recevra pas d'armes; a-t-on présenté des instances à la République française concernant le volume de ventes qu'elle fait non seulement à l'Afrique du Sud mais à d'autres pays?

L'hon. M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur; comme je l'ai dit, nous nous sommes joints aux Nations Unies pour nous opposer à la France ainsi qu'à tous les autres pays qui fournissent des armes à l'Afrique du Sud. Je n'hésite nullement à m'associer au très honorable député à ce sujet et j'espère qu'il s'associera lui-même à l'action du gouvernement en condamnant celle du gouvernement britannique s'il se décide à en faire autant.

Des voix: Oh, oh!

[M. Scott.]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je pense que le très honorable député demande la parole pour poser une question supplémentaire.

Le très hon. M. Diefenbaker: Oui. Je n'aime pas beaucoup qu'on me réponde pour se débarrasser et j'ai demandé de façon précise au ministre si l'on a fait des démarches auprès du gouvernement français. N'est-ce pas une question simple?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député d'Egmont.

LA VENTE D'ARMES PAR LA FRANCE À L'AFRIQUE DU SUD —L'ABSTENTION DU CANADA AUX VOTES DES NATIONS UNIES

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant. Comme il a dit tout à l'heure que nous avons clairement exposé notre position aux Nations Unies, est-ce la raison pour laquelle nous nous sommes abstenus de voter plusieurs fois sur cette question en octobre?

L'hon. M. Sharp: C'est la raison pour laquelle, avec l'approbation du Parlement, le Canada n'a pas voulu fournir des armes à l'Afrique du Sud, en dépit des instances que des membres du même parti que le député m'ont faites en vue de la reprise des livraisons.

Des voix: Bravo!

* * *

LES FINANCES

PROPOSITION D'AUGMENTATION DES PRÊTS AUX PROVINCES POUR ENRAYER LE CHÔMAGE

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. On a dit que les provinces étaient prêtes à recourir au fonds de prêts annoncé dans le budget; en outre l'évolution de .1 p. 100 du taux saisonnier de chômage équivaut à environ 60,000 à 70,000 emplois. En l'occurrence, le ministre envisage-t-il d'augmenter les sommes affectées au fonds et de faire une partie des versements comme subventions?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, l'étendue et le montant du fonds ont été clairement établis dans l'exposé budgétaire. Je ferai remarquer que les sommes affectées à ce fonds représentent à peu près six fois ce que l'on consacrait annuellement aux travaux d'hiver.

M. Burton: Monsieur l'Orateur. Une province a-t-elle réclamé des fonds plus élevés que ceux qui lui étaient alloués dans le budget?

L'hon. M. Benson: Les fonds sont versés conformément à l'annonce faite lors de l'exposé budgétaire. Les fonctionnaires du ministère des Finances et d'autres ministères sont en contact avec les provinces et la plupart ont indiqué exactement comment elles utiliseront les fonds.